

MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'APPEL DANS LE CADRE DE LA REFORME DU RDIE

**Réunion francophone informelle en ligne préparatoire à la
44^{ème} session du Groupe de travail III de la CNUDCI**

18 janvier 2023, 14h00 - 17h00 (UTC+1)

13h30-14h00 Connexion des participants

14h00-14h05 Mots introductifs

- **M. Henri Monceau**, Directeur de la Francophonie économique et numérique, Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- **Mme Anna Joubin-Bret**, Secrétaire de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)

14h05-14h10 Introduction aux travaux du groupe III sur le mécanisme d'appel

- **Mme Affef Ben Mansour**, Avocate au Barreau de Paris et enseignante en droit international public

14h10-15h00 Mécanisme d'appel et mécanisme d'annulation : tour d'horizon des avantages et inconvénients de chaque type de recours

Modérateur : Prof. Nicolas Angelet, Professeur de droit international public, Université libre de Bruxelles

- Fondements et fonctionnement des mécanismes d'annulation actuel : avantages et inconvénients, **M. Mamadou Hebié**, Professeur associé en droit international, Centre Grotius d'études en droit international, Université de Leiden, et membre du Barreau de New York (15 mn)
- Mécanisme d'appel : réponse possible aux faiblesses du mécanisme actuel d'annulation, **Mme Claire Crépet Daigremont**, Maître de conférences en droit international, Maître de conférences en Droit public, Responsable du Master SHN - Droit privé et public des affaires réservé aux sportifs de haut niveau (15 mn)
- Retour d'expérience de Madagascar, **Mme Rafaravavitafika Rasata**, Directeur de l'expansion économique, Ministère des Affaires étrangères, Madagascar (5mn)
- Discussion (15 mn)

15h00-15h50 Les formes possibles et envisagées de mécanisme d'appel dans le cadre du règlement des différends entre investisseurs et Etats

Modérateur : M. Antoine Lerosier, Avocat au Barreau de Paris

- Mécanisme d'appel ad hoc : description et analyse des avantages et des inconvénients, **Prof. Ali Kairouani**, Professeur de Droit international public, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Université Mohammed V de Rabat (10 mn)
- Mécanisme d'appel permanent : exemples envisagés dans les traités existants et mécanisme(s) envisagé(s) dans les discussions à ce stade, **Prof. Mounir Snuoussi**, Professeur de droit économique, financier et de l'investissement, Université Sohar, Sultanat d'Oman (10 mn)
- Retour d'expérience de la Guinée, **M. Mamady Traoré**, Directeur adjoint du Service des affaires juridiques, Ministère des mines et de la géologie, Guinée (5 mn)
- Discussion (20 mn)

15h50-16h40 Coexistence et interaction entre un mécanisme d'appel et les mécanismes d'annulation existants

Modératrice : Mme Randi Ayman, Chercheuse associée, Institut Max Planck de droit procédural, Département de Droit international et règlement des différends

- Cas du mécanisme d'annulation du CIRDI, **Mme Suzy Nikiéma**, Chargée de cours, Universités Saint Thomas d'Aquin et Aube nouvelle à Ouagadougou, et membre du comité d'experts (Task force) du Protocole sur l'investissement dans le cadre de la ZLECAf (10 mn)
- Cas du mécanisme d'annulation prévu dans le cadre de l'OHADA, **Mme Sylvie Bebohi Ebongo**, Avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun (10 mn)
- La proposition de l'Union européenne, **M. Mathieu Raux**, Adjoint au chef du bureau des Règles internationales du commerce et de l'investissement à la Direction générale du Trésor, Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, France (10 mn)
- Discussion (20 mn)

16h40-16h55 Point sur le Code de conduite pour les personnes appelées à trancher les différends relatifs à des investissements internationaux

- Questions autour du Code de conduite dans la perspective de la 44^e sessions du GT III, **M. Corentin Baslé**, Secrétariat de la CNUDCI (10 mn)
- Discussion (5 mn)

16h55-17h00 Mots de clôture

- Représentant, **OIF**